

GILLARD Patrick, *La place de l'affaire Eichmann dans le processus de construction de la mémoire de la Shoah en France au début des années 1960*, 2009, 52 p.

Le fait que le procès Eichmann constitue un tournant majeur dans le processus de construction de la mémoire de la Shoah en Israël n'entraîne pas pour autant qu'il ait eu la même incidence mémorielle partout. Or, certains historiens ont visiblement tendance à exagérer et à généraliser sa portée et ses effets. Ne devraient-ils pas plutôt relativiser et singulariser l'importance et l'influence qu'il a eues un peu partout dans le monde – et, en particulier, en France – au début des années 1960 ?